

Edition février 2016, Numéro 6

SOMMAIRE:

♥INFORMATIONS MUNICIPALES

♥TRAVAUX ET ENTRETIEN
DE LA COMMUNE

LE SAVIEZ-VOUS?

\$PORTRAITS

\$ASSOCIATIONS

♥CA S'EST PASSE Á BRESLES

SCOMMUNICATION DES LISTES

BRESLES INFOS

Bulletin municipal de la ville de Bresles

EDITO DU MAIRE

Chers Bresloises et Chers Breslois,

2015 a vu une grande modification au niveau du département avec l'élection d'un nouveau Président, Edouard COURTIAL, et l'élection sur le nouveau Canton de Mouy d'Anne FUMERY et Olivier PACCAUD au Conseil Départemental. Mais d'autres évolutions se sont mises en place ou sont en train de l'être.

Tout d'abord, la fusion probable de la CCRB et de la CAB selon le schéma départemental de coopération intercommunal proposé par le préfet. Je me suis rendu avec

Monsieur GAGE, DGS de la Ville, à la direction générale des finances publiques de Beauvais où l'étude financière diligentée par le Préfet était déjà réalisée pour la fusion. La fusion de la Ville de Bresles avec la CAB n'aura pas d'incidence majeure sur le fonctionnement de la commune. En conséquence le Conseil Municipal a voté un avis favorable pour une adhésion à la CAB proposée par le Préfet.

Autre évolution : la fusion des 3 établissements hospitaliers pour personnes âgées de Bresles, Berthecourt et Mouy en une entité unique d'établissement public social et médico-social (EPSMS) intercommunal dorénavant appelé « l'Age bleu ». Après bien des vicissitudes ceci est effectif depuis le 1^{er} Janvier 2016. Je tiens à rappeler que depuis quelques années devant les déficits croissants et une mauvaise gestion, j'avais refusé, en tant que Président du Conseil d'Administration, de voter les budgets en ayant à l'époque alerté les organismes de tutelle et le Conseil Général. Un audit a été réalisé en 2015 et effectivement pour éviter une augmentation brutale du prix de journée des résidents, cette solution de fusion était la seule possible pour permettre une meilleure gestion et préserver les familles.

Une autre évolution de 2015, en la nouvelle région Nord Pas-de-Calais Picardie qui se met en place mais où nous n'avons pas encore nos repères, ni nos correspondants.

Mais revenons à notre chère Ville de Bresles qui a vu en 2015 :

L'installation de la vidéo protection avec 13 caméras, ce qui a permis déjà à la Gendarmerie plusieurs résultats d'enquête et une diminution notable des actes de malveillance dans la commune.

- Le parking Condorcet de 140 places en face de la piscine Jacques TRUBERT qui facilitera le stationnement en rapport aux activités des 6 bâtiments très proches recevant du public.
- L'aide envers nos aînés a été mise en place avec le ramassage des déchets verts et l'opération Croc'Sapin. Je tiens à remercier Madame FUMERY et Monsieur CRUCET très investis dans ces actions et qui, avec les employés des services techniques, que je remercie de leurs implications, sont toujours présents pour améliorer les services rendus à la population.
- L'étude d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, déficients visuels et auditifs a été menée pour les bâtiments municipaux, ce qui laisse prévoir des travaux de 316 985 euros qui seront échelonnés rapidement.

Les commissions ont continué d'étudier les projets pour 2016. Ainsi, vont être réalisés :

- Le rond-point du Petit Chantilly dont les travaux vont débuter courant Mars pour pallier l'insécurité de ce carrefour tant décrié par nombre d'automobilistes.
- La rénovation du porche de la perception doit débuter aussi courant Mars.
- La création d'un parking rue du Sac de 31 places pour pallier le stationnement difficile et souvent anarchique de la rue du Général de Gaulle.
- La 1^{ère} tranche de la rénovation de l'église qui doit rapidement être mise hors d'eau.
- Des plateaux ralentisseurs rue du Petit Chantilly et rue de la Libération pour sécuriser et ralentir la circulation.
- La mise en place des tableaux numériques dans les écoles primaires. Je remercie Madame JUNOD pour sa complète implication dans ce projet.
- La poursuite de la participation au dispositif Pass Permis Citoyen qui rencontre un grand succès. Nous avons eu en 2015, 15 jeunes de 18 à 19 ans qui ont pu bénéficier de ce dispositif
- Un nouveau site internet est mis en place et j'en remercie Mesdames DUCHE-THOURILLON, MACAIRE, MAISON ainsi que le personnel de la Médiathèque.

Tous ces investissements pour un total de 950 000 euros HT et hors subvention et ceci malgré une diminution de la dotation de l'état qui devrait être encore cette année de 70 000 euros, ce qui correspond à environ 6% d'augmentation des taxes communales qu'il est inconcevable de répercuter sur la fiscalité des Bresloises et des Breslois.

A plus long terme, les commissions étudient d'autres projets pour le développement de la commune, en particulier : l'installation d'une halle couverte, la création d'un pôle santé dans le centre de Bresles qui semble intéresser les professionnels de santé et la création d'un groupe scolaire pour améliorer et optimiser l'existant.

Je souhaite pour notre Pays, une année de sérénité, de paix face à la haine et à l'horreur que l'on a vécu ces derniers temps en relation avec un fanatisme religieux d'un autre temps fait de misère, de meurtres barbares dignes de la préhistoire. Je souhaite à l'ensemble des acteurs économiques commerçants, artisans, chefs d'entreprise, après les nombreux plans de relance gouvernementaux, une année de reprise économique pour arrêter le marasme que l'on connaît actuellement et permettre à chacun de se projeter dans un avenir plus serein. Je peux vous assurer que l'ensemble du Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider sera toujours à votre écoute et à votre disposition.

Bonne et heureuse année 2016.

Extraits du discours des vœux du 18/01/2016 Dominique CORDIER

Maire de Bresles

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/09/2015(*)

ENERGIE – ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE ÉLECTRICITÉ ET SERVICES ASSOCIÉS SE60

Au 1er janvier 2016, les tarifs règlementés de vente d'électricité pour les bâtiments et équipements supérieurs à 36 kVA dits tarifs « jaunes » et « verts » seront supprimés, ce qui implique une obligation de mise en concurrence pour les acheteurs soumis aux règles du Code des marchés publics. Le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) a constitué un groupement de commandes d'achats d'électricité et de services associés dont il est le coordonnateur. Ce groupement de commandes vise à maîtriser au mieux l'aspect budgétaire de ces changements et à en tirer le meilleur profit, par le regroupement des besoins de ses adhérents et une mise en concurrence optimisée des fournisseurs.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'adhésion de la Ville au groupement de commande d'électricité et services associés SE60.

PATRIMOINE – DON ASSOCIATION - FOUR CÉRAMIOUE

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la Ville de Bresles à faire don d'un four céramique à l'Association « Le Petit Peuple ».

ASSOCIATIONS – VERSEMENT SUBVENTION

Le Budget Primitif 2015 prévoit des crédits dans le cadre des célébrations de la fête nationale du 14 juillet. Dans ce cadre, il est proposé aux membres du Conseil Municipal, d'attribuer une subvention d'un montant de 414,25 € à l'Association des Commerçants et Artisans de Bresles. L'Association a effectué une remise de 20% sur le devis initial et le montant des dépenses est moindre que l'an dernier. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur Le Maire à attribuer cette subvention.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/10/2015(*)

SYNDICAT DE LA TRYE – DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE

Monsieur CRUCET est désigné délégué titulaire à la majorité moins une abstention pour représenter la Ville de Bresles au Syndicat de la Trye en lieu et place de Madame Josette FABUREL.

Monsieur MAGNIER demeure délégué titulaire et Monsieur VANDEWALLE délégué suppléant.

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

Monsieur DUTHOIT rappelle à l'Assemblée délibérante que la sécurité des Bresloises et Breslois est une constante des priorités de la Municipalité, conformément aux engagements de la campagne électorale pris par la liste « Ensemble pour Bresles ». C'est pourquoi, il propose, pour compléter le dispositif des caméras de vidéo-protection mis en service ces derniers mois, de renforcer cette action, en intégrant le dispositif «Voisins vigilants» en étroite collaboration avec la Brigade de Gendarmerie de Bresles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents utiles à cet objectif avec la préfecture.

RAPPORT 2014 PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Monsieur Le Maire présente le rapport 2014 prix et qualité du service d'élimination des déchets et rapporte à l'Assemblée la reprise du site de Bailleul par la CCRB et le fait que les ordures ménagères sont financées via les 4 taxes. Il regrette une absence de vision de la part de la CCRB. Monsieur Le Maire déplore, une nouvelle fois l'incivilité constatée aux alentours des points propres.

Monsieur Le Maire explique l'intérêt que le service d'ordures ménagères puisse être financé, même modestement, par l'ensemble de la population pour pouvoir modifier les comportements. Il est certain que l'on peut mieux faire en ce domaine.

Madame FUMERY explique que des actions sont réalisées auprès des enfants dans les écoles.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2/12/2015(*)

DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire, à l'unanimité, à solliciter les subventions suivantes :

- Auprès de Monsieur le Député Olivier DASSAULT, une subvention, au titre de sa réserve parlementaire, pour l'acquisition d'une mini-pelle.
- Auprès de Madame la Sénatrice, Caroline CAYEUX, une subvention, au titre de sa réserve parlementaire, pour permettre la mise en place d'une signalétique des zones industrielles de la Ville.
- Au titre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional et du SE60, pour le projet de Halle de Plein Vent.
- Auprès du SE60, pour la partie éclairage du rond-point du Petit Chantilly.
- Auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour financer le nouveau projet de parking rue du Sac.

CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS DES PROPRIÉTÉS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, le contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif de l'ensemble des biens mis en vente ou faisant l'objet d'une division de propriété.

SCHÉMA DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ET FUSION DES SYNDICATS D'ÉLECTRICITÉ

Le Conseil Municipal de la Ville de Bresles a deux mois pour donner un avis sur le projet de schéma de coopération intercommunale, présenté par le Préfet de l'Oise, le 12 octobre 2015, aux membres de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Ville est directement concernée par deux propositions :

- Fusion de la Communauté du Beauvaisis (CAB) et de la Communauté de communes rurales du Beauvaisis
- Fusion des Syndicats d'électricité SE60, SEZEO et Forces Energies

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la majorité (4 abstentions) au projet de fusion avec la CCRB et la CAB et se prononce défavorablement à un projet de fusion des Syndicats d'électricité SE60, SEZEO et Forces Energies (3 contre et 11 abstentions).

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées vient compléter et ajuster la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Cette ordonnance confirme la responsabilité des communes dans la mise en accessibilité de leurs établissements recevant du public (mairie, salle polyvalente, école, église...). Pour ce faire, la Ville de Bresles a fait appel à un prestataire spécialisé en ce domaine, en l'occurrence la Société QUALICONSULT, pour élaborer son dossier de demande d'approbation d'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP). Il ressort de ce dossier une estimation financière de mise en accessibilité de 316 985€ HT – 380 382€ TTC sur la période 2016 – 2022 pour permettre la mise en accessibilité des bâtiments communaux de la Ville de Bresles.

Pour la Ville de Bresles, 14 bâtiments communaux sont concernés : Salle Robert Gourdain, Centre Jacques Baize, Stade, Mairie, Centre Eugène Seigner, Ecole La Venue, Ecole Jean de la Fontaine, Salle de Combat, Ecole Jean Racine, Médiathèque Madeleine Odent, Restaurant scolaire, Tennis, Local pétanque, Eglise.

Pour mettre au point cet agenda, Madame FUMERY et Monsieur CRUCET, en partenariat avec la Société QUALICONSULT ont pris en compte les enjeux ci-dessous :

Continuité de la chaine de déplacement

Priorité des bâtiments à traiter, fréquentation, importance du service rendu à la population, représentation (symbole)

Evolution du patrimoine (projet des écoles élémentaires, de la médiathèque, Eglise, centre Eugène Seigner)

Optimisation des coûts, lissage des coûts sur les 6 années (investissement lourd pour faible gain d'accessibilité) exemple le club house tennis, ascenseur école maternelle

Travaux de même nature à regrouper, travaux pouvant être effectués par les services techniques de la commune

Monsieur CRUCET précise que la mise en accessibilité des ERP est une obligation faite par l'Etat aux communes et que la Ville ne peut y déroger, quelque puissent être les difficultés techniques et/ou financières (Ex : Mise en place d'un ascenseur).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'agenda d'accessibilité programmé déposé au nom de la Ville de Bresles.

EHPAD – PROTOCOLE DE FUSION POUR LA CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL INTERCOMMUNAI.

Monsieur Le Maire rappelle que le Conseil municipal, dans sa séance du 22 juillet 2015, a délibéré sur les points suivants :

L'EHPAD de la « Mare Brulée », est supprimé en date du 01/01/2016

Au 01/01/2016, il est créé un nouvel Etablissement Public Social et Médico-Social (EPSMS) Intercommunal de même nature appelé l' « Age Bleu ».

Ce nouvel EPSMS l' « Age Bleu » regroupera les activités médico-sociales des trois EHPAD portant la capacité totale de l'établissement à 179 lits et 6 places d'accueil de jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire, à l'unanimité, à signer le protocole de fusion pour la création d'un établissement public social et médico-social.

ACCESSIBILITÉ: SUIVI DE LA CONVENTION AVEC LA CCI ET LA CMA

Madame FUMERY informe que le bilan de la convention signée entre la Ville de Bresles et les chambres (CCI et CMA) est le suivant : Participation de la Ville : 5 850 euros

39 diagnostics réalisés

Elle rappelle qu'un courrier commun a été adressé à tous les commerçants, artisans et professions libérales de la commune pour les sensibiliser vis-à-vis de cette action. Les travaux à réaliser consiste principalement à installer des rampes amovibles, à aménager des meubles de caisse et à rendre les portes d'entrée accessibles. Monsieur Le Maire confirme que l'aide apportée par la Ville vise à contribuer au maintien des commerces et de l'artisanat dans la commune et constate que la réglementation est de plus en plus complexe et onéreuse, particulièrement pour les commerces de proximité et que la réalisation d'économies, face à des besoins toujours plus croissants de tous, est une gageure.

(*) Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site internet <u>www.Bresles.fr</u>

POPULATION BRESLOISES

Le dernier recensement établit par l'INSEE nous indique qu'il y avait au 1^{er} janvier 2015, 4 412 habitants à Bresles.

NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis le 1^{er} janvier 2016, vous pouvez accéder au nouveau site officiel de la commune de Bresles. Nous avons souhaité changer ce site pour plusieurs raisons. Tout d'abord, dans un souci de simplification du travail des personnels administratifs, de la médiathèque et de l'équipe de la communication de la ville. En effet, l'ancien système n'était pas adapté à la taille de notre commune, ni à notre organisation, et nécessitait une administration lourde du système. Ensuite, le changement de prestataire permettra à la commune de faire une économie substantielle dans la gestion et l'hébergement du site. Nous espérons que vous appré-



cierez le travail réalisé et que vous trouverez sur le site toutes les informations dont vous pourrez avoir besoin. Rendez-vous sur le site www.bresles.fr

C'ÉTAIT AU PROGRAMME DES VACANCES DE LA TOUSSAINT

L'accueil de loisirs a été une nouvelle fois le théâtre d'activités diverses, durant les vacances de la Toussaint, le tout dans la bonne humeur. Les animatrices maternelles ont mis en place des activités variées : chants, danses, lecture de contes...

Chez les primaires, le défilé pour le groupe des moyens à la maison de retraite fut une réussite ; les enfants et les résidents ont partagé un moment de plaisir intergénérationnel. Lors de la deuxième semaine les activités étaient ciblées sur le handicap : football avec ballon à grelots pour les malvoyants, langage des signes, braille, avec la mise en place de débats sur la différence pour le groupe des grands. 36 enfants ont également pu découvrir le Musée Grévin à Paris, une façon ludique de rencontrer des stars !

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE 2015

Un spectacle a été donné par les enfants du centre de loisirs, le mercredi 16 décembre 2015 à la salle Robert Gourdain. Pour les fêtes de fin d'année les enfants avaient préparé des chants qu'ils ont présentés devant les parents et les élus de la Ville.



TAP



Depuis le début de l'année scolaire, les activités TAP rencontrent beaucoup de succès. Les ateliers d'art créatif, de jardinage, d'anglais, de papercraft, de théâtre, de karaté, d'arts plastiques, de création de contes, de danse et de tennis réunissent environ 120 enfants des écoles primaires. Et une cinquantaine d'enfants de l'école maternelle participent aux ateliers de cuisine, de danse brésilienne, d'éveil musical, et autres peinture d'automne.



VACANCES DE FÉVRIER

Le Centre Jacques Baize sera ouvert pendant les vacances d'hiver du 08 au 19 février 2016. Des activités et sorties seront proposées aux enfants autour du thème "les héros de Marvel".

Les réservations et paiements se dérouleront jusqu'au mercredi 03 février 2016 au bureau du centre Jacques Baize ou sur internet "périscoweb". Pour les nouvelles inscriptions, pensez à établir votre dossier auprès de la direction (livret de famille, carnet de santé, avis d'impôt 2015, n° de sécurité sociale et de CAF).

LE BATEAU KITOO

Le projet construction de bateau "Kitoo", réalisé avec les enfants du centre Jacques Baize et le club de Voile de Therdonne se poursuit en 2016 avec la construction d'un deuxième bateau. Les enfants se retrouveront tous les mercredis après-midi à partir du 24 février avec les moniteurs du club afin de construire ce nouveau bateau.

LE SAVIEZ-VOUS?

CARTE GRISE

Vous avez besoin de faire établir une carte grise ? Rendez-vous au garage Peugeot de M. GUILLOREL qui propose un service de transmission à la Préfecture.

CARTE PRIVILÈGE

Afin de mettre à jour votre carte « Privilège », vous devez vous rendre à la **Médiathèque Madeleine ODENT**, muni d'un justificatif de domicile. Le coupon de l'année 2016 vous y sera remis. Si vous n'êtes pas encore titulaire de cette carte prévoyez également une photo d'identité. Nous vous rappelons que cette carte vous permet de bénéficier de tarifs réduits à la piscine et de prêts d'ouvrages dans le réseau de bibliothèques de la CCRB dont la médiathèque de Bresles, et d'accéder librement aux déchèteries intercommunales de notre territoire : Hermes – Velennes – La Neuville en Hez et Bailleul sur Thérain. Toutefois, nous vous informons qu'afin de bénéficier de la continuité de ce service, vous devez obligatoirement, actualiser la vignette jointe au verso de votre carte, **avant le 31 janvier 2016**. Passé ce délai, seuls les porteurs de la carte munie de la vignette 2016 seront autorisés à accéder à nos différents sites.



Nous en profitons pour vous rappeler l'importance d'apporter les déchets en déchetterie pour le confort visuel de tous (n'est-il pas laid de se promener dans les marais et d'y découvrir des amas de cloison, pots de peintures et autres briques !), mais aussi et surtout pour la préservation de notre environnement. Il faut des années, voire des siècles pour que certains déchets soient digérés par notre planète. Soyez responsables de la terre que nous laisserons à nos enfants.

CHAMBRE FUNÉRAIRE



Les pompes funèbres DARDENNE ont ouvert une chambre funéraire, 10 rue de Trye à Bresles. L'accueil des défunts est réalisé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les établissements DARDENNE vous garantissent un service de qualité et assument l'organisation complète des obsèques, à l'écoute des familles.

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS

Rue du Général de Gaulle, le salon de coiffure a été repris par Madame PLANQUIN et Arc-en-ciel Auto-école par Madame Sylvie BASTARD. Monsieur Guillaume DEGRIECK a quant à lui créé une entreprise de maçonnerie, 12 rue du Sac.

LA CPAM COMMUNIQUE



Victime d'un accident causé par un tiers ? Déclarez-le!

On appelle « accident causé par un tiers » un accident provoqué par une personne autre que l'assuré et dont ce dernier est la victime : agression, morsure d'un animal, accident pendant une activité sportive ou bénévole... Dans toutes ces situations, il existe un tiers responsable : l'auteur de l'agression, le propriétaire de l'animal, l'association sportive... C'est par conséquent à l'assurance de ce dernier de se charger de l'indemnisation de l'accident et non à l'Assurance Maladie. Déclarer un accident causé par un tiers constitue donc un geste ci-

toyen qui permet de ne pas faire supporter à la collectivité le coût de soins indus et qui contribue à préserver notre système de santé. Vous pouvez déclarer votre accident dans les 15 jours qui suivent en remplissant le formulaire en ligne directement depuis le site de l'Assurance Maladie, « ameli.fr », ou par courriel depuis le compte ameli sur « ameli.fr », ou par courrier à l'adresse suivante : CPAM de l'Oise - Service Juridique - 1 rue de Savoie - BP 30326 - 60013 Beauvais cedex.

En cas d'accident causé par un tiers, l'assuré doit penser à en informer le(s) professionnel(s) de santé consulté(s). Ces derniers cocheront la case « accident causé par un tiers » sur la feuille de soins et indiqueront la date de l'accident.

Sitôt informée, la CPAM étudiera les circonstances de l'accident afin de déterminer les responsabilités de chacun. Elle remboursera les frais engagés aux conditions et taux habituels, quelle que soit la part de responsabilité de l'assuré. Elle se mettra ensuite en rapport avec le tiers responsable ou sa compagnie d'assurance, afin de se faire rembourser les dépenses de soins. Grâce à ce geste citoyen, plus de 11 millions d'euros ont ainsi été récupérés dans l'Oise en 2014, et 29 millions en Picardie.

Déclarez la naissance de votre enfant en ligne

Depuis le 1er septembre 2015, le compte ameli propose un nouveau service à ses adhérents : la déclaration de naissance en ligne. Votre enfant est né en France il y a moins de 6 mois ? Déclarezle gratuitement en ligne depuis votre compte ameli en vous connectant sur le site « ameli.fr ». Vous aurez ainsi l'assurance que ses soins et médicaments seront pris en charge sans tarder par l'Assurance Maladie.



Alerte aux appels téléphoniques frauduleux

La CPAM de l'Oise met en garde ses assurés contre des démarchages téléphoniques frauduleuses



dont ils pourraient être victimes. Ces appels, émis par un « 03646 », visent à récupérer leurs données personnelles (notamment bancaires). Ces faux agents demandent à leur interlocuteur la confirmation de leur date de naissance et indiquent avoir besoin d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) afin de mettre à jour des paiements. L'Assurance Maladie tient à rappeler que lorsque ses agents contactent par téléphone un assuré, l'appel ne donne jamais lieu à la communication de

données à caractère confidentiel (numéro de carte bancaire, pièces d'identité ou RIB...). Nous invitons par conséquent les assurés à se montrer particulièrement vigilants face à ce type de démarchage et à ne jamais donner d'informations par téléphone concernant leurs coordonnées bancaires. En cas de doute sur un appel, les assurés sont invités à contacter leur Caisse par mail depuis leur compte ameli, ou en composant le 3646 (Service 0,06 € / min +prix appel) et à indiquer, dans la mesure du possible, le numéro de

PÔLE EMPLOI

Désormais, Pôle emploi simplifie les démarches d'inscription et de suivi des demandeurs d'emploi. Cette évolution renforce la personnalisation des services déjà engagée par Pole Emploi, avec un seul objectif : un retour plus rapide à l'emploi. Ce qui change:

L'inscription du demandeur se fait dorénavant en ligne. Le demandeur d'emploi effectue lui-même son inscription, puis sa demande d'allocation, sur le site www.pole-emploi.fr

pole-emploi.fr

ERDF « À MES CÔTÉS », UNE APPLI MOBILE POUR SIMPLIFIER LA VIE DES CLIENTS



Depuis cet été, ERDF propose à ses 35 millions de clients la possibilité de télécharger gratuitement l'application « ERDF à mes côtés » depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone. En indiquant le code postal ou par géolocalisation, les clients pourront contacter facilement les services dépannage ou raccordement d'ERDF, obtenir des informations sur les coupures d'électricité et des recommandations en matière de prévention des risques électriques.

UN NOUVEAU PARKING

Les travaux du parking rue Condorcet sont quasiment achevés. Nous allons disposer dès mi-février de 140 nouvelles places de parking aux abords de la salle Robert GOURDAIN, de la piscine, du collège, de l'école maternelle et du centre d'accueil périscolaire Jacques BAIZE. La création de ce parking a représenté un investissement de 140K€, et la commune a été aidée àhauteur de 31% par le conseil départemental. Maintenant que ce parking est opérationnel, nous allons mettre en place des plots sur les trottoirs aux abords du centre Jacques BAIZE afin d'éviter le stationnement dangereux pour les enfants. Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les règles de stationnement.







ROND-POINT RUE DU PETIT CHANTILLY

Les travaux du rond-point en entrée de ville, rue du Petit Chantilly vont démarrer courant mars pour une durée de 6 mois environ. L'objectif de cet aménagement est de faire réduire la vitesse en entrée de ville, ce dispositif sera ensuite complété



par la mise en œuvre de ralentisseur dans la rue du Petit Chantilly. Pendant la phase de travaux, la circulation au niveau du carrefour de cette rue avec la rue de l'Hermitage, le chemin de Bailleul et la RD 931, sera impactée par la mise en place de restrictions de circulation. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour respecter les signalisations mises en place et préserver ainsi la sécurité des agents qui travailleront sur place pendant toute la période.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Entre les mois d'avril et de novembre, la campagne de ramassage des déchets verts a été réalisée par les personnels des services techniques avec l'appui des services administratifs de la commune. Nous nous félicitons du succès de cette opération pour laquelle les retours des habitants sont positifs. Au cours de 8 mois, 79 personnes se sont inscrites pour bénéficier de ce service. Ainsi tous les 15 jours, pendant une journée et demie, les agents ont effectués au total 400 ramassages représentants 20m3 de déchets par ramassage. Le coût de ce service représente 4 000€ pour la période, mais sutout il permet de créer du contact entre les habitants et les employés communaux.



Devant le succès remporté par cette opération, nous la renouvellerons en 2016. Ce service, s'adressera, comme l'année dernière aux personnes de plus de 70 ans, aux personnes entre 60 et 70 ans bénéficiaires de l'APA et les personnes de moins de 60 ans, bénéficiaires de l'AAH. L'inscription se déroule en mairie avec les pièces justificatives (pièce d'identité, justificatif de domicile, justificatif APA ou AAH). Le ramassage sera effectif entre le 15 avril 2016 et le 15 octobre 2016, les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, sous réserve d'un appel téléphonique en mairie le mardi qui précède la tournée, entre 9h et 12h.

POUR RAPPEL, ce service ne s'adresse qu'aux personnes indiquées ci-dessus et nous remercions toutes les personnes ne répondant pas aux critères, de ne pas déposer leurs déchets verts sur les trottoirs, ces derniers ne seront pas pris en charge par la commune. Les déchetteries de la communauté de commune sont là pour les accueillir.

CROC'SAPIN



Pour la deuxième année consécutive, la commune a organisé l'opération Croc'Sapin le samedi 9 janvier sur la place du 11 novembre. Pour cette deu-

xième édition, les équipes des services techniques étaient accompagnées de Monsieur le Maire, de nombreux élus et de Sébastien CARIGLIETTI de la boulangerie Pain Nature et Chocolat qui a offert aux

habitants qui amenaient leur sapin, chocolat chaud et café. Lors de ce moment d'échange et de rencontre entre les élus et la population, ce sont plus d'une centaine de sapins qui cette année encore ont été transformés en copeaux qui seront déposés dans les parterres de la ville. Un moment convivial et citoyen!





CE SERA AU PROGRAMME CE PRINTEMPS

Afin de sensibiliser les habitants et leurs enfants, nous organisons une matinée éco-citoyenne le samedi 19 mars à partir de 9h. Le rendez-vous est fixé place Maurice SEGOND, pour les petits et les grands, et notre objectif est de sensibiliser chacun à la nécessité d'être respectueux de l'environnement de vie, notamment dans le cadre du jet de déchets (papiers, bouteilles, boites, ...) dans les rues de notre belle commune. Le matériel (sacs poubelle, gants, ...) sera mis à disposition par la ville et vous pourrez au cours de cette promenade peu banale échanger avec vos élus et expliquer à vos enfants les bons réflexes à avoir.

Nous renouvellerons également cette année au mois de mai, les journées portes ouvertes dans les serres de la commune. Les détails pratiques de cette manifestation seront indiqués ultérieurement par voie d'affichage et sur Facebook.

PORTRAITS

Le Focus professionnel de cette édition est consacré aux services administratifs de la commune. L'équipe est composée de 6 personnes et nous allons vous faire découvrir les dossiers qui occupent le quotidien de ces agents au service des administrés. Sous la responsabilité d'Hubert GAGE, Directeur Général des Services, ces agents travaillent au quotidien au contact de la population, des élus et des services de l'Etat.

Delphine et Christelle vous accueillent du mardi au samedi et sont votre premier contact avec les services administratifs. Elles gèrent notamment, les dossiers de demande de carte d'identité, les inscriptions dans les écoles, les inscriptions électorales et le recensement militaire. Elles vous permettent également d'obtenir divers formulaires administratifs.

Elles établissent les actes de mariage, de naissance, de décès et tiennent les registres d'état civil de la commune. Elles préparent les documents nécessaires à la célébration des mariages et baptêmes civils et assistent les élus lors de ces cérémonies.

Elles sont également en charge d'un volet social de la vie communale avec l'assistance des familles en difficulté en instruisant leurs dossiers transmis ou pas par les assistantes sociales ; et avec l'enregistrement des demandes de logements et le suivi des dossiers à présenter en commission d'attribution HLM. Elles s'occupent également de la gestion du cimetière.





Cyrielle, Rédacteur Territorial, est de son côté en charge de l'urbanisme et de la comptabilité. Elle renseigne et oriente les administrés dans leurs démarches pour leurs projets de construction et/ou d'aménagement de leurs propriétés. A ce titre, elle traite les demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, de démolir, etc....) et assure toutes les missions liées à l'urbanisme règlementaire et opérationnel. Dans le cadre de ses missions, Cyrielle est amenée à travailler régulièrement avec le service instructeur, l'architecte des bâtiments de France, la préfecture, les concessionnaires de services publics (ERDF, Véolia, ...), mais également en interne avec Monsieur le Maire et les élus en charge des travaux et de l'urbanisme. De plus, Cyrielle assure l'exécution comptable et le suivi des dépenses et recettes de la section de fonctionnement de différents budgets (principal, salle

polyvalente, CCAS); dans ce cadre, elle est en relation avec le Trésor Public, les fournisseurs et les services utilisateurs. Enfin, en partenariat avec Brigitte, elle gère les locations de la salle polyvalente.

Brigitte, Rédacteur Territorial Principal, responsable de la gestion budgétaire et financière, elle est à ce titre en charge de la préparation et de l'exécution des différents budgets de la commune, à savoir : le Budget Principal, le Service Eau Potable, l'Assainissement, la Salle Polyvalente Robert GOURDAIN, le Centre Communal d'Actions Sociales et l'Association Foncière. Elle suit la gestion de la dette, les immobilisations, la fiscalité et les ressources. Brigitte prépare également tous les documents qui sont présentés au Conseil Municipal en vue de leur approbation. Par ailleurs, elle est en lien avec les différents services de la mairie, et est en contact permanent avec le Trésor Public. Elle vérifie toutes les demandes d'achat avant leur engagement afin de s'assurer que cela est bien prévu au budget, prépare les commandes à faire signer à Monsieur le Maire. Elle s'occupe du suivi et du mandatement des gros travaux d'investissement pour chacun des différents budgets. Enfin, en collaboration avec Cyrielle, Brigitte gère les locations de la salle polyvalente.

David, quant à lui est en charge des ressources humaines de la commune et de tous les travaux en lien avec les élections. La commune de Bresles emploie 56 personnes dans ses différents services (hors centre de loisirs de l'été). A ce titre, David est en charge de l'élaboration de la paie et des déclarations afférentes (cotisations sociales, opérations de fin d'année...), du suivi de plan de carrière des agents, de leur formation, de la sinistralité (suivi, dossiers d'indemnisation et dossier médical), du suivi des plannings et des tableaux de congés payés. En matière de recrutement, David est en contact avec Pôle Emploi dans le cadre des contrats aidés et les services du Centre de gestion de l'Oise (agents titulaires) ainsi qu'avec le Centre de Formation des Apprentis. Il est également l'interlocuteur des jeunes de la commune dans le cadre du « Pass Permis Citoyen » en lien avec le Conseil Départemental. Sur la partie élections, David se charge de préparer les révisions des listes électorales en lien avec la Commission Electorale, adresse les cartes électorales aux nouveaux électeurs, prépare les documents nécessaires à la tenue des bureaux de vote et transmet les informations en Préfecture et à l'INSEE.

Hélène, est en charge du secrétariat général de la Mairie. Elle traite et diffuse l'information entre les différents services, met à jour les bases de données dédiées à la gestion administrative et rédige les courriers officiels et les comptes rendus. En lien avec le Directeur Général des Services, elle s'assure de l'exécution et du suivi des procédures et décisions administratives (délibérations municipales, arrêtés, conventions, ...), elle met en œuvre la logistique nécessaire au déroulement des réunions des commissions et des

conseils municipaux, suit les dossiers de sinistres au niveau des assurances. Elle s'occupe également, en lien avec les Elus de l'organisation des fêtes et cérémonies, ainsi que la mise à jour du panneau d'affichage électronique.

Vous les rencontrerez lors de vos visites en Mairie, et nous espérons que ce Focus vous permettra de mieux appréhender le rôle et les missions de chacun.



L'ASSOCIATION COLOMBOPHILE CHAMPIONNE DE FRANCE

Les 20 adhérents qui composent la société Union et progrès de Bresles décrochent le titre de champion de France 2015 des clubs colombophiles ceci parmi 2000 associations au niveau national. L'association n'est pas en reste puisque deux amateurs se classent 5ème et 6ème au championnat de France individuel, Mme Nicole-Coulon se classe 3ème au championnat de France féminine, le titre de champion de l'Oise 2015 revient pour la 2ème année consécutive à leur président Mr Yohann Briquet . De nombreux 1er prix ont été décroché par l'ensemble des amateurs sur les différents concours de la saison dans l'ensemble des catégories. Au total pas moins de 8 000 pigeons « Breslois » ont traversé la France pour faire briller les couleurs de la Ville.



L'ASSOCIATION LES AMIS DU QUARTIER DE BRESLES



Vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2016 et vous donne dores et déjà rendez-vous pour la journée festive le samedi 5 mars (salle Robert GOURDAIN) et à la braderie sur les places et en centre-ville le dimanche 15 mai.

ASSOCIATION PASSION AUTOMOBILE BRESLES



Pour un évènement exceptionnel, vous pouvez réserver une automobile. L'association tient à votre disposition un album photo d'automobiles pour mariages que vous pouvez découvrir sur le site internet « passion automobile bresles », et obtenir des renseignements au 06.24.86.06.89, ou à l'adresse mail : passionautomobilebresles@sfr.fr. Bonne visite !

ASSOCIATION BRESLES AC HANDBALL



Le club crée une nouvelle section le BABY HAND. L'accueil des enfants de 3 à 5 ans a lieu tous les samedi matin de 10h30 à 11h30 au centre Eugène Seigner à Bresles depuis le samedi 23 janvier. Cette nouvelle activité sera centrée sur la découverte du handball, le jeu, la motricité et le plaisir! Plus d'informations sur le site internet : http://handball-bresles.e-monsite.com

EN PIÈCE JOINTE LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016 CONSERVEZ-LE

CA S'EST PASSE Á BRESLES

LA MOUETTE ET LE CHAT



Pendant les vacances de la Toussaint, le service des bibliothèques de la CCRB et les employées de la médiathèque Madeleine Odent ont accueilli, le mardi 27 octobre 2015, la Compagnie Chamboule Touthéâtre. Une douzaine d'enfants ont participé à l'atelier de Théâtre d'ombre avec Sophia Shaikh, ils ont réalisé et manipulé des marionnettes des personnages de « la Mouette et le chat ».

Ensuite, une soixantaine de personnes dont 40 enfants ont assisté au spectacle « la Mouette et le Chat », librement inspiré du conte de Luis Sépulveda. Ce spectacle a mêlé le conte, la musique et la vidéo. C'est une merveilleuse histoire d'animaux évoquant la solidarité et la pollution, avec une

comédienne qui s'adresse à tous, petits et grands.



LA BOURSE AUX JOUETS DE L'APOME



Le samedi 14 novembre 2015 a eu lieu la 1ère bourse aux jouets organisée par l'APOME, c'est avec grand plaisir que nous remercions les déposants, visiteurs et acheteurs qui ont su répondre en nombre par leur présence et ont contribué à la réussite de cette première édition. Nous rappelons que les bénéfices, comme pour chacune de nos manifestations, sont versés aux écoles maternelle et primaires de Bresles. Nous remercions aussi les déposants qui ont fait dons de nombreux jouets que nous avons transmis à diverses associations. Cela a permis au service pédiatrique du Centre Hospitalier de Beauvais d'en bénéficier. Au vu de son succès, la bourse aux jouets sera donc reconduite l'année prochaine, où toute l'équipe vous attendra encore plus nombreux.





ANGIOLINA NEROLIVA



Le service des bibliothèques de la CCRB et les employées de la médiathèque Madeleine Odent ont accueilli, le vendredi 4 décembre 2015, à partir de 20 h, une soixantaine de personnes pour le spectacle « AngiOlina NerOliva ». Ce voyage conté et chanté a amené le public d'un bout à l'autre de l'Italie de l'après-guerre pour suivre l'histoire d'amour d'Angiolina, ouvrière italienne.



ATELIER DE TRAVAUX MANUELS POUR LES ENFANTS

Mercredi 9 décembre, 10 enfants de 6 à 11 ans, préalablement inscrits, sont venus profiter d'une animation sur le thème de Noël, à la médiathèque Madeleine Odent. Au programme, histoires de Noël lues par les employées de la médiathèque et créations de deux décorations de Noël. L'après-midi festif s'est terminé par un goûter offert par la municipalité. Chaque petit lutin est reparti avec ses créations et un sac de confiserie.



TÉLÉTHON

Le Judo Club de Bresles et l'Amicale des Sapeurs Pompiers ont organisé dans le cadre du Téléthon le « BOUCLETHON » avec la participation de la Mairie, de l'Aïkido, des Pieds Mobiles, de la Danse, de l'APOME et tous les inconnus des différents clubs.



Pourquoi notre participation au téléthon?

Le Judo Club est parti du mot « relais » c'est-à-dire un dispositif permettant à des énergies isolées de se mutualiser pour déclencher une énergie plus forte.

Un Relais:

Pour accumuler des dons afin de faire avancer la recherche,

Sur 24h00 le jour du téléthon sur un circuit de 2 km avec 250 participants qui totalisent 3 000km et ont permis de verser 2 200€ au profit de la recherche.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La célébration de l'armistice a revêtu cette année un caractère particulier à Bresles. A cette occasion, M. Michel DOMSZA, président de l'association des CATM (combattants de l'Algérie, Tunisie et Maroc) et des ACPG (Anciens combattants prisonniers de guerre), a remis à notre Maire, Dominique CORDIER et à Vincent DEVILLETTE la médaille du combattant. De plus, outre les traditionnels hommages et dépôts de gerbe aux monuments aux morts, les enfants des écoles primaires ont chanté la Marseillaise et des élèves du collège Condorcet ont lu 2 lettres de poilus que nous vous faisons découvrir ci-dessous.









Martin Vaillagou à son fils Maurice, hiver 1914

Voici pour Maurice

Je vais exaucer les vœux à Maurice dans la mesure du possible. D'abord pour les lignes de combat, je vais tracer un plan au dos de cette feuille que tu pourras suivre et expliquer à maman, à moins que maman comprenne mieux que Maurice. Pour les balles allemandes, je pourrai le faire. J'en apporterai quand je reviendrai. Pour le casque de Prussien, cela n'est pas sûr. Ce n'est pas maintenant le moment d'aller les décoiffer. Il fait trop froid, ils pourraient attraper la grippe. Et puis, mon pauvre Maurice, il faut réfléchir que les Prussiens sont comme nous. Vois-tu qu'un garçon prussien écrive à son père la même chose que toi et qu'il demande un képi de Français, et si ce papa prussien rapportait un képi de Français à son petit garçon et que ce képi fut celui de ton papa ? Qu'est ce que tu e penses ? Tu conserveras ma lettre et tu la liras plus tard quand tu seras grand. Tu comprendras mieux. A la place du casque de Prussien, je vais t'envoyer à toi, à Raymond, maman peut les recevoir aussi, des petites fleurs de primevères que les petits enfants (garçons et filles) du pays où je suis cueillaient autrefois et qui faisaient leur joie, et que moi le grand enfant, j'ai cueilli cette année dans leur jardin pour te les envoyer. (Je ne les vole pas, elles se perdraient tout de même). Je vous les envoie pour que vous pensiez un peu à leur malheur de n'être plus dans leur maison. Je vois, je mets même mes ustensiles de cuisine sur un petit dodo de ces petits enfants. Il y en a là deux, même que je ne peux voir sans penser à vous et les larmes aux yeux me disent que vous êtes tout de même heureux par rapport aux autres ...

Martin Vaillagou à ses deux fils Maurice et Raymond, Suippes (Marne), le 26 août 1914

Mes chers petits,

Du champ de dévastation où nous sommes, je vous envoie ce bout de papier avec quelques lignes que vous ne pouvez encore comprendre. Lorsque je serai revenu, je vous en expliquerai la signification. Mais si le hasard voulait que nous ne puissions les voir ensemble, vous conserverez ce bout de papier comme une précieuse relique ; vous obéirez et vous soulagerez de tous vos efforts votre maman pour qu'elle puisse vous élever et vous instruire jusqu'à ce que vous puissiez vous instruire vousmême pour comprendre ce que j'écris sur ce bout de papier. Vous travaillerez toujours à faire l'impossible pour maintenir la paix et éviter à tout prix cette horrible chose qu'est la guerre. Ah! La guerre quelle horreur! ... villages incendiés, animaux périssant dans les flammes. Etre humains déchiquetés par la mitraille : tout cela est horrible. Jusqu'à présent les hommes n'ont appris qu'à détruire ce qu'ils avaient créé et à se déchirer mutuellement. Travaillez, vous, mes enfants avec acharnement à créer la prospérité et la fraternité de l'univers. Je compte sur vous et vous dis au revoir probablement sans tarder. Votre père qui du front de bataille vous embrasse avec effusion.

Martin Vaillagou est né le 28 juillet 1875 dans le Quercy. Il épouse Eugénie en 1900 et s'installe avec elle à Malakoff, près de Paris. Ils y fondent une entreprise de maçonnerie. Maurice nait en 1904, Raymond en 1909.

Mobilisé comme ses quatre frères, Matin Vaillagou a été tué avec seize autres hommes lors d'une embuscade au cœur d'un petit bois près de Mourmelon, dans la Marne, le 25 août 1915, un mois avant la mort de deux de ses frères, tués le même jour et au même endroit.

Noël à l'EHPAD



Le vendredi 18 décembre, Anne FUMERY et Karine JUNOD, accompagnées de plusieurs conseillers municipaux se ont joué les Pères Noël auprès de nos anciens à l'EHPAD. Une composition de savon, et parfum a été remise aux résidents de la part de la municipalité. La distribution s'est conclue par un verre de l'amitié avec le personnel soignant.



RÉCOMPENSE DES BONS ÉLÈVES BRESLOIS

Le samedi 19 décembre, Monsieur le Maire, entouré de nombreux élus, a reçu les familles des très bons élèves ayant obtenus une mention très bien ou une note moyenne supérieure à 15 lors des examens de juin 2015. 14 jeunes ont ainsi été mis à l'honneur et se sont vus remettre un bon d'achat pour les encourager à continuer dans la voie de l'excellence.



Gabrielle COSSARD, Lisa DEJANCOURT, Anne-Chloé GARESSE, Léo GARNIER, Cloé GONZALEZ, Chelsea LESAGE, Tom MAGNIER, Elsa PARENT, Diane DUSSANS, Angélique OVREL, Jean-Baptiste VANDERSTAPPEN, Valérie MARSAUDON, Adrien LANGLAIS, Adrien PESCE.

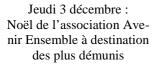
MAIS AUSSI



Le Samedi 12 septembre : Remise d'une récompense par la mairie de Beauvais pour Adrien PESCE ayant obtenu la mention très bien au Bac S, en présence de Mmes FUMERY et JUNOD.



Le Lundi 14 septembre: Remise de la plaque Qualité Tourisme à l'équipe de la Pizzeria le Castello







Samedi 5 décembre : Cérémonie de l'anniversaire de l'inhumation du Soldat Inconnu à Notre Dame de Lorette



Samedi 5 décembre : Marché de Noel





Vendredi 18 décembre : Le père Noel est passé à l'école maternelle



CE BULLETIN EST AUSSI LE VÔTRE

Associations, commerçants, artisans, vous souhaitez communiquer dans le bulletin et/ou sur le site internet de la commune, vous pouvez déposer vos projets de communication à la Médiathèque ou sur le site www.bresles.fr, ils seront soumis à la délégation en charge de la communication et de l'information pour validation de la publication.

COMMUNICATION DES LISTES

« ENSEMBLE POUR BRESLES »

Nous vous adressons tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année et plus généralement, nous formulons l'espoir que les tragiques évènements que nous avons pu connaître au plan national en 2015 ne se reproduisent pas. Pour la commune et notre liste, l'année 2016 sera celle de la réalisation de travaux d'aménagements, mais sera également placée sous le signe de la communication et de la convivialité avec la population. De nombreux rendez vous seront l'occasion de nous rencontrer et d'échanger sur nos projets, nous comptons sur votre présence.

Dominique Cordier et la liste Ensemble pour Bresles

« VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES »

Chères Bresloises, chers Bresloises,

Après une année 2015 bien sombre, nous entrons avec confiance et optimisme dans l'année 2016.

Cette nouvelle année nous vous la souhaitons belle et heureuse, pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Nous souhaitons que Bresles ne choisisse pas le repli sur soi, la peur et le désespoir.

Nous souhaitons que Bresles choisisse l'ouverture au monde, la solidarité et l'espoir.

Bonne et heureuse année !!!

Lionel CHISS, Anne-Francoise CAYER, Sébastien PULLEUX

« AGIR POUR BRESLES »

Nous adressons à tous les Bresloises et Breslois nos meilleurs Vœux, santé, bonheur, Travail etc.... pour l'année 2016. En espérant qu'elle soit synonyme de Paix en France et dans Le monde.

Nous voudrions rappeler notre engagement total pour notre ville. Nous soutiendrons les Projets de la majorité, qui nous semblent utiles et nous nous opposerons à ceux qui nous sembleront moins judicieux.

Enfin, j'aimerai que cette année 2016, soit l'année d'un grand projet pour nos écoles, elles en ont un grand besoin. Les écoles étaient une de nos priorités durant la campagne, elles le resteront bien évidemment. Je compte sur vous, Monsieur le Maire, et je me tiens à votre disposition pour travailler sur ce projet.

Franck VANDEWALLE

« ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE BRESLES »

Une tradition à poursuivre....

Dans ce monde où tout évolue, il est plus que nécessaire de maintenir dans notre ville de Bresles le marché local hebdomadaire. C'est en 1790 que va naître le premier marché le mardi après-midi. Après une interruption (La Révolution), c'est en Mars 1833 que le marché va renaître le jeudi matin. Lieu de rendez-vous incontournable et traditionnel, les habitants se retrouvent entre amis, ou connaissances pour échanger quelques nouvelles. Le marché, c'est aussi le lieu idéal pour découvrir les spécialités locales (il en existe), les produits du terroir et y rencontrer les petits producteurs. C'est aussi l'occasion d'y rencontrer des élus locaux....

Redonnons à ce marché, une place privilégiée, en terme de manifestation; « c'était », c'est encore un lieu de fête, alors pourquoi ne pas l'agrémenter d'un fond musical tout au long de sa durée et ce pour garder la tradition de jadis...

Ensemble Pour l'Avenir de Bresles

Directeur de publication : Dominique Cordier, Maire de Bresles

Commission Information : Isabelle Duché-Thourillon - Emilie Maison - Aurélie Macaire

Support technique : Christine Cayer - Ludivine Tallon

Imprimé par la mairie de Bresles en 1800 exemplaires. IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

Contact : bresles.mairie@wanadoo.fr ou biblio.bresles@wanadoo.fr